

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016</p>
--

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- SALLE POLYVALENTE : un bilan des travaux a été fait et les décisions suivantes ont été prises :
 - Contraction d'un emprunt de 85 000 €uros sur 12 ans au taux de 0.81 % - Caisse d'Epargne,
 - Acceptation d'une plus-value pour la construction de sanitaires dans la chaufferie,
 - Acceptation du report de livraison du chantier à fin décembre,
 - Acquisition de nouveau matériel pour la cuisine.

- BUDGET PRIMITIF 2016 DE SARGE : Deux décisions modificatives ont été prises sur le BP 2016 afin de pouvoir enregistrer les opérations suivantes :
 - Enregistrer le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2016 (FPIC) pour 11 544 €uros au lieu de 7 000 €uros initialement prévus,
 - Modifier le montant de l'emprunt pour la salle polyvalente, initialement prévu à 80 000 €uros.

- SECRETARIAT DE MAIRIE : devant l'augmentation de la masse de travail pour les deux agents administratifs avec le secrétariat de mairie, les 3 syndicats rattachés à la mairie, les sollicitations des élus et l'accueil public et téléphonique des administrés, il est décidé de fermer au public à compter du 1^{er} novembre 2016 le secrétariat de mairie, le lundi et vendredi. Pour compenser un peu ces fermetures, le secrétariat ouvrira le mardi et jeudi dès 8 h. Cela représente une amplitude hebdomadaire de 21 heures contre 26 heures auparavant.

- QUESTIONS DIVERSES.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER